

Procès verbal du Conseil d'Ecole Exceptionnel du vendredi 2 décembre 2016

Lieu : Ecole Maternelle La Fontaine

Présents : Enseignants : Mme Jegen Isabelle, M. Frot Mickaël, Mme Romann Ludivine, Mme Méquignon Camille, Mme Parisot Marie, Mme Guéry Carole-Laure, Mme Pacini Agnès, M. Thibaut Bousquet.

Délégués des parents d'élèves : Mme Mouret, Mme Bensimon, Mme Joëts, Mme Sciardis, Mme Leghali, Mme Goarnisson, Mme Pot, Mme Renou.

Représentant du maire : M. Durand, Adjoint aux affaires scolaires.

Personnels responsables du périscolaire : Rachel ???.

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Maron ; M. le délégué Départemental de l'Education nationale ; Mme Barré, Mme Rachas : enseignantes RASED.

Ouverture de séance à 17h45.

Secrétaire de séance : - Agnès PACCINI pour les enseignants

Tour de table de présentation

1. Rappel de l'objet du Conseil d'école extraordinaire.

Rappel : Le conseil d'école a été réuni à la demande de la majorité de ses membres : Délégués de parents d'élèves et Monsieur le Maire.

Objet de ce conseil d'école :

- Etablir le besoin de mise à disposition de salles de classes sur le temps de la pause méridienne.
- Rendre un avis sur les propositions de mise à disposition d'espaces, avis consultatif mais néanmoins obligatoire pour que la mairie puisse disposer des locaux sur ce temps.

2. Discussions avant avis.

La directrice a rencontré en amont de ce conseil d'école la responsable du temps périscolaire méridien sur la maternelle La Fontaine afin de déterminer les besoins en terme d'espaces et de lieux.

La directrice propose de mettre à disposition deux pièces : sa classe avec les deux petites pièces attenantes (salle de stockage avec un placard intégré fermé et une petite pièce vide) et de la salle de motricité.

La parole est donnée à Rachel afin de faire un retour sur les propositions des animateurs : l'équipe veut s'impliquer dans un projet pour mener des activités avec les élèves. Les activités restent à définir.

Le retrait des Algecos de la cour permettra l'utilisation d'un nouvel espace cette année : les animateurs voudraient ainsi faire différents espaces : jeux extérieurs, espaces détente.... Cela peut devenir compliqué en cas d'absence de personnel.

Rachel souligne le manque de personnel, elle était en plus l'année dernière, elle est cette année sur la classe de Mickaël donc ne peut plus voir ce qui se passe au 2^{ème} service et ne peut plus pallier aux problèmes de remplacement, et demande donc à un animateur de l'élémentaire de venir sur la Maternelle en cas d'absence.

Les effectifs des animateurs : 16 personnes (2 par classe : animateur + ATSEM) + 1 ATSEM présente à temps partiel sur l'école.

Question des parents : Est-ce que cela concerne que les fois où il fait mauvais, ou est-ce aussi pour quand il fait beau

Directrice : L'idée est de moduler en fonction des besoins des enfants pour permettre à ceux qui ont besoin de beaucoup courir puissent le faire, de s'adapter au besoin de chaque enfant : besoin de calme ou d'activité physique.

Parent : Il ne doit pas pouvoir y avoir d'enfant qui ne sorte pas du tout.

Enseignants : Nous sortons les enfants même lorsqu'il pleut : le temps de récréation sera alors réduit. Si les conditions sont vraiment trop difficiles : les élèves ne peuvent être sortis par manque d'un abri extérieur.

Rachel précise que les temps d'activités périscolaires seraient de 45 mn pour le deuxième service.

La directrice rappelle que l'utilisation des salles de classe doit se faire sous certaines conditions :

- respecter les travaux des élèves affichés, posés sur les meubles.
- Ne pas utiliser le matériel pédagogique des classes (seulement les tables, chaises, bancs et tapis)
- Rendre la classe dans l'état de propreté dans laquelle elle a été trouvée afin de ne pas créer de travail supplémentaire de ménage aux ATSEMs.
- Les vélos peuvent être utilisés, ainsi que certains matériels de la salle de motricité : M. Durand propose la rédaction d'une Charte d'utilisation du matériel : la directrice accepte et se chargera de la rédiger.

La directrice propose de demander à la mairie de tracer au sol des jeux (marelle, escargot...) et lignes de course afin d'être utilisées sur temps scolaire ou périscolaire.

La question de l'utilisation du centre de loisirs situé à proximité immédiate est soulevée :

Rachel répond qu'il faut plus de personnel pour encadrer le trajet jusqu'au centre.

Les enseignantes relèvent qu'elles sont allées au parc avec Maitresse + ATSEM sans problème et que certains élèves vont se retrouver encore dans leur classe, les enseignantes déplorent également que les enfants étaient mis devant la télé même quand il faisait beau encore récemment.

Rachel rappelle que bien entendu si les locaux sont prêtés ils seront respectés et que les animateurs en sont bien conscients.

Les parents rappellent également que des essais pour aller au centre l'année dernière (3 jours) ont été effectués avec les élémentaires, mais qu'ils n'ont pas eu de retour officiel : le temps de préparation et de trajet aurait été trop long pour faire des activités sur place.

Les parents demandent quelles activités seront organisées ? Rachel répond que l'organisation se fera à la semaine : qu'un travail va être fait avec les équipes pour qu'ils s'impliquent, il pourrait y avoir un roulement sur les différentes activités : avec la possibilité pour les enfants de choisir.

Question de parents : Un enfant qui veut dessiner ce serait bien qu'il puisse, mais avec quel matériel ?

Rachel répond que du matériel a été acheté l'année dernière il faudrait continuer. Ils ont également des jeux de société.

Monsieur Durand précise que ces achats seront mis sur le budget 2017 à valider par le conseil municipal

La directrice demande quel est le délai concret pour effectuer les commandes.

Monsieur Durand répond que l'on peut utiliser les reliquats du budget 2016, s'il y a, mais après il va falloir attendre le projet 2017. Monsieur Durand ne peut s'engager ne sachant pas quel est l'état actuel du budget 2016.

Rachel soulève que des achats ont déjà été prévus.

Question des parents : Que sont devenus les livres qui ont été stockés au CTM ?

Réponse de M ; Durand : Il a été demandé un inventaire au CTM et il en attend les réponses.

Les parents d'élèves proposent de faire un appel aux dons des parents : ce point fait l'unanimité du conseil.

Monsieur Durand déclare : nous sommes d'accord que les enfants ont besoin d'activités encadrées par les animateurs.

Demande des enseignants : Est-ce que la télé serait complètement éliminée ?

Sur ce point les délégués de parents d'élèves sont partagés : certains souhaiteraient qu'il n'y ait plus du tout de dessins animés, d'autres ne s'opposent pas à cette activité sur des temps courts.

Les parents se proposent de demander du matériel.

Les parents demandent à avoir un retour après quelques mois d'expérience

La directrice fera un point au prochain Conseil d'école.

Rachel souligne la nécessité d'un temps d'organisation et de réflexion avant la mise ne place.

3. Vote pour rendu de l'avis du Conseil d'école.

La mise à disposition d'une salle de classe, de la salle de motricité et de deux petites pièces est mise en vote :

15 votants : 14 avis favorables et 1 abstention.

Le conseil d'école rend un avis FAVORABLE à l'utilisation des locaux scolaires sur le temps de la pause méridienne.

La séance est levée à 18H45.

La directrice